Publié 28. janvier 2025, 15:58

SUISSE

Viande importée: Migros abaisse les standards de bien-être animal

Pour la viande en provenance de l'étranger, le détaillant revient sur sa promesse de respecter des normes plus élevées que le minimum légal.

Migros indique que près de 100% de la viande de porc, plus de 95% de la viande de bœuf et de veau et plus de 85% du poulet vendus dans ses rayons sont d'origine suisse.
Migros

Garantir les mêmes normes minimales en matière d'élevage pour la viande importée que pour la viande suisse, c'était, jusqu'à présent, l'objectif de Migros. Mais ça va changer, comme l'a déclaré son patron, Mario Irminger, à la SRF. Pour faire baisser les prix de nombreux produits et suivre sa nouvelle stratégie annoncée en octobre, le détaillant va admettre plus de souplesse en termes de bien-être animal. De quoi faire bondir 68 institutions et organisations de protection des animaux, qui ont adressé une lettre ouverte au géant orange, rapporte le « **Tages-Anzeiger** ».

Confiance rompue

«La mise en vente de viande bon marché par Migros a pour conséquence d'encourager, à l'étranger, la production de produits obtenus dans des conditions de cruauté envers les animaux», fustigent les défenseurs animaliers. Il est reproché au détaillant d'avoir rompu le lien de confiance, ce qui rend peu crédible son engagement en faveur du développement durable. L'enseigne est aussi invitée à assumer son rôle de modèle.

De son côté, Migros rétorque que l'application de la loi suisse sur la protection des animaux n'est pas toujours possible pour tous les produits, mais assure cependant que l'assortiment de bœuf, porc ou encore poulet vendu dans ses rayons est en très grande partie d'origine suisse. Désormais, «il se peut que de la viande soit vendue avec le niveau «M-Check» le plus bas (ndlr: une étoile sur cinq)», a précisé à « **20Minuten** » le porte-parole Tobias Ochsenbein. Ce dernier explique que la note la plus basse est attribuée quand «le respect ne peut être garanti au-delà des exigences légales minimales».

Migros «vend ce qui est demandé»

Pour Deborah Bätscher, collaboratrice juridique de la Fondation pour l'animal en droit, «une seule étoile, c'est certainement très mauvais», d'autant que même les exigences légales minimales suisses sont souvent très inférieures aux besoins des animaux. Alors que Mario Irminger déclare que Migros «vend ce qui est demandé», les défenseurs des animaux n'acceptent pas non plus l'argument de la responsabilité individuelle du client. Cela dit, les alternatives végétales ne disparaîtront pas des rayons.

(fpo/lvb)